

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TAMAN » en abrégé « SCI TAMAN »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLON, Lot
1426N, Ilot 145

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25 Mars 2024 reçus par Me BR+EUGRE Guy Roger, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 19 Avr 2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
TAMAN » en abrégé « SCI TAMAN »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- L'acquisition de tous terrains et immeubles ;
- Toutes divisions et appropriations de tous terrains et immeubles ;
- La mise en valeur desdits terrains et immeubles ;
- La construction et la gestion des biens meubles et immeubles ;
- L'administration et l'exploitation desdits biens meubles et immeubles par la location ou autrement ;
- Le recouvrement, le suivi de dossiers et les conseils en matière immobilière ;
- Le cas échéant, l'aliénation de tout ou partie desdits biens meubles et immeubles par la vente, l'échange, l'apport en société ou autres ; La prise à bail, avec ou sans promesse de vente ; L'acquisition par voie d'apports ou autrement, de tout ou partie des biens mobiliers et immobiliers, actifs et passifs, dépendant des maisons ou de sociétés ayant un objet identique, similaire ou complémentaire à celui de la société ; L'emprunt de toutes sommes par la société, le cautionnement hypothécaire de ses membres ou de toute société apparentée, en vue de la réalisation de l'objet social ci-dessus défini, et en garantie, l'affectation hypothécaire de tout ou partie des biens sociaux ; La mise en commun

de tous moyens et concours pour participer à toutes opérations mobilières et immobilières ; Et, généralement, toutes opérations quelconques immobilières, mobilières ou financières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLON, Lot 1426N, Ilot 145

Dirigeant(s) Mme KONE SALLY NANAN
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00070 du 10/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27562/GTCA/RC/2024 du 10/05/2024

